

FICHE DE FONCTION – Conducteur d’engins TP

I. Missions

- Le conducteur d’engin réalise les travaux mécanisés et entretien, le matériel utilisé.

Activités

- Il assure la conduite des machines et de leurs équipements.
- Il règle et il prépare le matériel en fonction des opérations programmées et des données.
- Il contrôle son travail en permanence, applique les règles de sécurité, établit les éventuels correctifs, fait face aux imprévus dans le respect de son planning.
- Il réalise la maintenance courante des engins et des équipements : réglages, graissage, vidange ou remplacement des pièces par exemple.
- Rempli une fiche d’entretien pour l’atelier de mécanique
- Il diagnostique et explique les pannes au mécanicien, ou s’il le peut, effectue rapidement les réparations légères pour mener à terme le travail en cours.
- Il maintient en état de propreté les machines.
- Il peut être amené à réaliser des implantations sommaires ou être en relation avec le géomètre

Conditions d’exercice

- Il travaille en plein air, en toute saison, seul ou en équipe (les jours d’intempéries pourront sur décision de la hiérarchie être mis à profit pour réaliser l’entretien du matériel).
- Il doit porter les équipements de protection individuelle nécessaire à la conduite de son engin.
- Il prend ses dispositions pour assurer la sécurité autour de sa zone de travail, conformément à la formation reçue pour l’obtention du CACES de l’engin à conduire.
- Il est responsable du bon fonctionnement des équipements de sécurité de son engin.
- Il est responsable du matériel de topographie, de levage, et tout autres matériels mis à sa disposition et vérifier leur bon état de fonctionnement.
- Il assure également l’entretien courant du véhicule de service

Compétences et qualités

- Le conducteur d’engin dispose de connaissances techniques sur le matériel pour effectuer les réglages, ainsi qu’une base de mécanique pour les petites réparations.
- Il sait organiser son travail dans le respect des délais.
- Il est en relation avec sa hiérarchie pour l’organisation du chantier
- Il transmet quotidiennement à sa hiérarchie, la fiche de pointage, les bons de livraisons, les bons de locations.

